



# Le Petit Journal de Geyssans

MAI/JUIN 2021

## SOMMAIRE :

### Page 1

- \* Edito du maire
- \* Erratum
- \* L'ambroisie

### Page 2

- \* Finances communales

### Page 3

- \* Nouveau point de collecte volontaire des déchets
- \* Bennes tournantes
- \* Rappel travaux domestiques
- \* Mes Petits Colibris
- \* Carnaval de l'école
- \* Page Facebook
- \* Antenne relais

### Page 4

- \* Mobydick Mobylette Club
- \* Le Frelon asiatique
- \* Recensement
- \* Avis aux randonneurs

## Erratum

Une coquille s'est glissée dans l'édition de décembre 2020. En effet c'est bien **Béatrice POMMIER** qui a cédé le terrain du Col de Tournu et non Brigitte, nous lui présentons toutes nos excuses

## Edito Du Maire

L'année 2021 est déjà bien entamée. J'espère que la venue des beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne.

Le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire qui continue de bouleverser notre existence. Cependant l'espoir est né avec la mise en place de la vaccination à grande échelle contre la COVID-19. Au mois de février vos élus ont eu la charge d'inscrire nos aînés qui étaient favorables à la première injection du vaccin à la salle des Cordeliers à Romans. Continuons donc à garder confiance et à nous armer de patience. Des jours meilleurs sont devant nous.

Pour améliorer la sécurité de tous, au quartier des Fayolles, suite à la demande de la municipalité auprès du Conseil Départemental une ligne blanche a été tracée sur la D52 évitant ainsi les dépassements aux abords des sorties de routes communales.

L'arrêt du bus a été déplacé à un endroit plus visible et récemment un lampadaire solaire vient d'y être installé. Afin de compléter la sécurité des élèves qui prennent le bus à cet endroit, l'hiver, tôt le matin, des brassards fluorescents leur ont été distribués par la mairie.

Des travaux importants également ont été réalisés le long de la Montée des Baumes, à la demande du Conseil municipal. Des souches d'arbres menaçant de tomber sur les passants ont été enlevées. Je remercie vivement la propriétaire de la parcelle pour sa compréhension et son intervention.

Le projet en cours concernant l'implantation de la nouvelle aire des ordures ménagères et de tri prévue à la montée de la D517 est bientôt concrétisé.

A mon grand regret, les bennes d'encombrants et autres qui étaient entreposées deux fois par an sur la place du cimetière sont désormais et cela jusqu'à la fin de l'année déposées à Montmiral quatre fois dans l'année 2021 : le 17 avril, le 19 juin, le 18 septembre et le 13 novembre.

Cette décision a été prise par la Commission Déchets de l'Agglo. Le but est de réunir quatre communes le même jour : Parnans, Montmiral, Saint-Michel-sur-Savasse et Geyssans.

En fin d'année, un bilan sera établi afin d'évaluer cette nouvelle organisation.

Bonne nouvelle : la fibre optique devrait arriver au village avant l'été.

Par ailleurs, je tiens à remercier chaleureusement tous les parents d'élèves qui se sont investis pour faire perdurer l'association des Ecureuils sous la présidence de Monsieur Anthony DIAZ RUIZ.

En raison de la situation de crise sanitaire que nous subissons, il n'est toujours pas possible pour toutes nos associations de fonctionner normalement alors qu'elles se languissent. Il est donc nécessaire de bien rester motivés, solidaires et surtout unis pour l'avenir de notre commune.

Prenez soin de vous et de vos proches.

**André MEGE**

Le Maire

## La lutte contre l'ambroisie

**L'ambroisie**, plante invasive et fortement allergène, est bien présente sur notre commune. Depuis quelques années, les référents ambroisie de la commune font un suivi (diagnostique) de cette plante, et font en sorte que les propriétaires ou locataires des parcelles infestées soient informés et sollicités pour détruire les plants d'ambroisie (aussi bien les particuliers, les exploitants agricoles, que les services du département).



Cet effort est soutenu par l'agglomération Valence Romans, en collaboration avec le cabinet « Evinerude ». Le suivi de la présence de l'ambroisie est fait en utilisant l'application GPS Invasives et Nuisibles.

Il est possible de se débarrasser de l'Ambroisie sur son terrain, dans son champ, sur son chemin. Il est très important d'arracher les plants avant la floraison, pour éviter que le pollen ne se répande, mais aussi après avant la formation des graines pour s'en débarrasser.

Sur la commune de Geyssans, l'ambroisie est de moins en moins présente grâce à vos efforts.

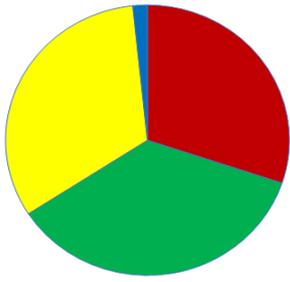
Soyons vigilants et faisons en sorte de détruire un maximum de plants. C'est une question de santé publique.

Article complet sur le site [www.geyssans.fr](http://www.geyssans.fr)



## Budget communal 2020

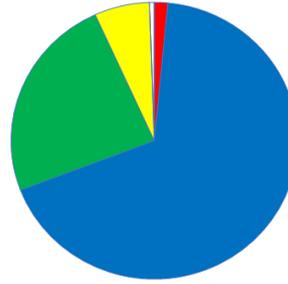
### Dépenses de fonctionnement



- charges à caractère général : électricité..., entretien, réparations: bâtiments, véhicules...
- charges de personnel: 3 agents
- charges de gestion courante: indemnités élus, subventions, service incendie, services collectivités extérieures
- charges financières: intérêts d'emprunts

Avec ¼ du disponible utilisé et des dépenses de fonctionnement 2020 à hauteur de 287 000€

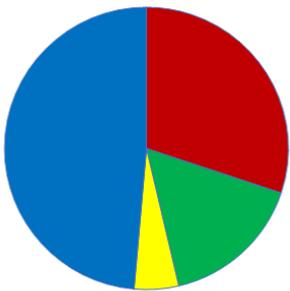
### Recettes de fonctionnement



- produits des services: redevances, TAP, ...
- taxes (foncière et habitation), attribution compensation, photovoltaïque
- dotations (état, Agglo..) compensations
- locations
- produits exceptionnels

Avec des recettes de fonctionnement 2020 à hauteur de 341 800€

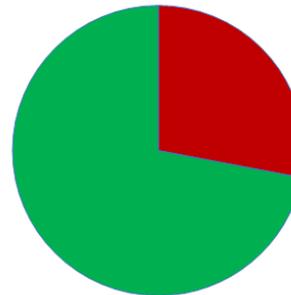
### Dépenses d'investissement



- Etudes, PLU
- Matériel, Mobilier, Installations
- construction et voirie
- capital d'emprunt

Avec 1/5 du disponible utilisé et des dépenses d'investissement 2020 à hauteur de 43 000 €

### Recettes d'investissement

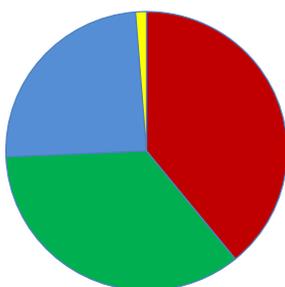


- subventions: état, département, agglo
- FCTVA, Taxe aménagement

Avec des recettes d'investissement 2020 à hauteur de 90 000 €

## Budget prévisionnel 2021

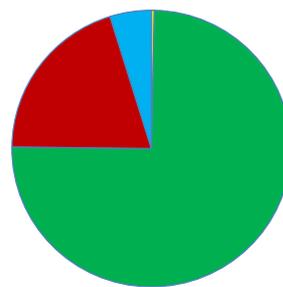
### Dépenses de Fonctionnement



- charges à caractère général : électricité..., entretien réparations bâtiments, véhicules...
- charges de personnel
- charges de gestion courante: indemnités élus, subventions, service incendie, services collectivités extérieures
- charges financières: intérêts d'emprunts

Dépenses de fonctionnement proposées à hauteur de 536109.70 €

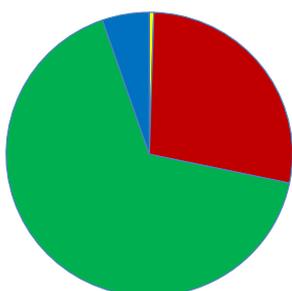
### Recettes de Fonctionnement



- produits des services: redevances, TAP, ...
- impôts et taxes: Taxes foncières, habitation, attribution compensation, photovoltaïque
- Dotations (état, Agglo..) Compensations
- locations

Recettes de fonctionnement prévues de 536109.70 €

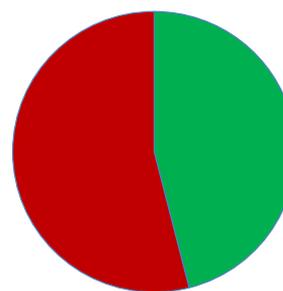
### Dépenses d'Investissement



- Etudes, PLU
- Matériel, Mobilier, Installations
- construction et voirie
- capital d'emprunt

Des projets d'investissement proposés à hauteur de 398331.35€

### Recettes d'Investissement



- subventions: état, département, agglo
- FCTVA, Taxe aménagement

Des recettes d'investissement prévues de 398331.35€

N'étant plus du tout adapté à la population grandissante de la commune, le point d'apport volontaire situé au quartier des Fayolles sera supprimé. De plus le PLU ouvre à la construction un terrain se trouvant en bas du cimetière, l'accès se trouve sur l'emplacement des containers actuels. Il est par conséquent impossible de maintenir cet autre point de collecte.

Aussi, le conseil municipal poursuit son projet d'implantation d'une nouvelle aire des ordures ménagères et de tri qui sera situé le long de la D517, sortie sud du village. Celle-ci sera plus esthétique et plus hygiénique car elle sera constituée de containers semi-enterrés et de tri.

Une partie du terrain appartient déjà à la commune, une parcelle de 791 m<sup>2</sup> est en cours d'acquisition, et une autre parcelle de 106 m<sup>2</sup> sera cédée par André MEGE pour 1 € symbolique.

Un aménagement grillagé et arboré est prévu pour rendre le site le plus agréable possible et protéger le vis-à-vis des habitations proches.

Des demandes de subventions sont en attente pour financer une partie du projet, les containers et l'agencement de la partie déchets seront pris en charge par l'AGGLO.



Idée d'implantation

## Bennes tournantes

Valence Romans AGGLO a souhaité modifier le fonctionnement des bennes tournantes.

Désormais il n'y aura plus que 3 points de collecte sur le territoire, **Montmiral, Miribel et Clérieux.**

Il vous sera demandé un justificatif de domicile récent pour tout apport. Il faudra également mettre à plat les cartons et démonter ou casser les meubles.

Vous pourrez apporter : ferraille, cartons, mobilier, déchets électroniques et électriques, encombrants. La recyclerie R sera présente pour récupérer objets et matériaux en bon état afin de leur donner une seconde vie et sensibiliser au réemploi.

Emplacement pour le secteur de la **VALLEE DE LA SAVASSE** : Intersection RD52 et chemin de la Jassaudière (Montmiral)

**Calendrier 2021 :**

**19 juin—18 septembre—13 novembre**

Infos : Valence Romans AGGLO—Direction Gestion des Déchets 04 75 81 30 30—[valenceromansagglo.fr](http://valenceromansagglo.fr)

## Petit rappel sur les travaux domestiques

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que de :

**8h 30 à 12h**

**et de 14h30 à 19h 30**

**Du lundi au samedi**

**Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.**

Arrêté n° 2015183-0024 Préfecture de la Drome

## Mes Petits Colibris



Grande amoureuse de la nature et de la couture, j'ai allié mes deux passions en créant « Mes Petits Colibris » en Septembre 2020.

Cette petite entreprise vous propose différents accessoires de couture Zéro Déchet. Je réalise également des commandes personnalisées (kits bébé).

« Chaque jour, je laisse parler ma créativité et je confectionne ces accessoires avec beaucoup de plaisir. »

Vous pouvez me retrouver sur les réseaux sociaux mais également sur mon site [www.mespetscolibris.fr](http://www.mespetscolibris.fr).

Océane

## Carnaval de l'école

Malgré la crise sanitaire, nos enfants de l'école de Geysans ont pu profiter d'un moment festif. En effet, le carnaval a pu être organisé, le 26 février dernier, tout en respectant les mesures en vigueur.

Les enfants ont passé la journée déguisés, qui s'est terminée par un goûter convivial.



## facebook

La page **FACEBOOK** de **GEYSSANS** a enfin vu le jour.

Informations importantes, ludiques, bons plans, idées et astuces, cette page a pour but de rester en contact avec vous et entre vous.

Vous avez perdu votre chien, un service à proposer, une recette à partager, une photo à montrer, un objet à donner, tout est possible, du moment qu'il n'y pas de but lucratif.

Abonnez-vous à la page pour recevoir les notifications. N'hésitez pas à nous contacter par message privé pour nous faire part de vos souhaits et articles.

[www.geysans.fr](http://www.geysans.fr) et l'appli **Panneaupocket** restent à votre disposition.



L'antenne relais tant attendue a enfin été mise en service le 19 mars dernier améliorant nettement le réseau mobile Orange pour les abonnés de certains opérateurs.

Ce samedi 15 mai, depuis Geysans, 3 membres du mobydick Mobylette Club de Romans se sont lancé le défi de rallier Geysans à Forest Landernau dans le Finistère à plus de 1000 Km en mobylette en 7 jours.

Jérémy Roche, habitant de Geysans, Yohan Martinez et Tristan Martinez sont partis sur la route avec leurs Peugeot 103, entièrement restaurées par leurs soins et baptisées Mob Marley, Jack Brèle et David Bécane. Samuel Ajamian veille au grain en suivant la troupe en camionnette, pour le ravitaillement et l'assistance.

André MEGE, accompagné de 2 adjoints, a tenu à assister au départ pour les féliciter de leur généreuse et courageuse initiative, et leur souhaiter une bonne récolte de fonds en faveur de la Ligue française contre la sclérose en plaques, une maladie inflammatoire du cerveau et de la moelle épinière et première cause de handicap non traumatique chez les Français entre 20 et 40 ans. A suivre sur page FB et leur site Internet : [www.mobydickmobyletteclub.com](http://www.mobydickmobyletteclub.com).



## Randonneurs

Vous êtes nombreux à vous promener avec les beaux jours  
Si vous traversez une zone résidentielle

**MERCI DE RESPECTER  
LES PROPRIETES PRIVEES  
ET DE RESTER DISCRETS**

## Le Frelon Asiatique

Nous vous proposons d'installer des pièges fabriqués maison dans vos propriétés afin d'enrayer la prolifération du frelon asiatique sur la commune. Il en existe aussi en jardineries ou magasins de bricolage.

Luttons ensemble contre cette espèce envahissante. Signalez la présence de nids sur le domaine public et faites appel à des spécialistes en cas de présence sur votre propriété.



\* Article complet sur le site [www.geysans.fr](http://www.geysans.fr)

## Recensement

\* Antenne relais

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son anniversaire.

Pour cela il doit se rendre en mairie avec sa pièce d'identité et son livret de famille.

### Après le recensement

- Le jeune obtient son **attestation de recensement**
- Le jeune est convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- l'**attestation est nécessaire** pour passer, le cas échéant, des **concours et examens d'État** avant l'âge de 25 ans: CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- il est inscrit d'office sur les **listes électorales** dès 18 ans.

Plus d'information sur: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

### LE FRELON ASIATIQUE

**SIGNEZ SA PRESENCE !**

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelon asiatique ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

→ Sur le site [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

→ Ou en téléchargeant l'application mobile

**Frelon Asiatique**

Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsecteur professionnel.

## Mairie de Geysans

280, rue des Tilleuls  
26750 GEYSSANS

☎ 04 75 02 97 44

✉ [mairie@geysans.fr](mailto:mairie@geysans.fr)

➔ <https://www.geysans.fr>

Horaires d'ouverture :

Lundi de 14h00 à 18h00

Jeudi de 14h00 à 19h00

Vendredi de 13h00 à 16h00

Ne pas jeter sur la voie publique